BANQUE - ASSURANCE

Le dépositaire d'OPC : conserver, contrôler et sécuriser les actifs du fonds

Le dépositaire d'OPC n'est ni un simple teneur de compte ni un sous-traitant de la société de gestion. Entre conservation des actifs, contrôle de la régularité des décisions et suivi des flux, son périmètre reste mal compris des équipes opérationnelles, qui le découvrent au moment d'un écart de rapprochement ou d'un refus d'exécution. Deux heures pour clarifier les missions du dépositaire, la répartition des responsabilités avec la société de gestion et le déroulé concret des contrôles exercés sur un OPC. Le format court privilégie les points de friction rencontrés au quotidien entre gestion et dépositaire.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
2 jours — 14 h	**Présentiel ou à distance**	**À partir de 1 880 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Collaborateurs des fonctions post-marché et middle office ainsi que gestionnaires et contrôleurs internes de sociétés de gestion.

PRÉREQUIS
Connaître l'organisation générale d'un OPC et le vocabulaire de la gestion d'actifs.

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Décrire les missions confiées au dépositaire d'OPC
- Distinguer la conservation des actifs de la tenue de position
- Situer la responsabilité respective du dépositaire et de la société de gestion
- Identifier les contrôles exercés sur les décisions de gestion
- Traiter un écart de rapprochement entre gestion et dépositaire

03 Programme détaillé

M1 Le périmètre du dépositaire

- Trois missions distinctes
- Conservation des actifs et tenue de position
- Contrôle de la régularité des décisions de gestion
- Suivi des flux de liquidités
- Articulation avec le teneur de compte conservateur
- À retenir : La conservation et le contrôle sont deux missions séparées qui n'engagent pas la même responsabilité.

M2 Les contrôles au quotidien

- Ce que le dépositaire vérifie vraiment
- Vérification des règles d'investissement du fonds
- Contrôle des souscriptions et des rachats
- Valorisation et rapprochement des positions
- Traitement des opérations sur titres
- Cas pratique : Analyse d'un contrôle bloquant sur une opération d'investissement et recherche de la réponse à apporter.

M3 La relation avec la société de gestion

- Responsabilités et points de friction
- Convention dépositaire et délégations
- Motifs de refus d'exécution
- Gestion des écarts de rapprochement
- Restitution des actifs et obligation d'information
- Mise en situation : Traitement d'un écart de position entre gestion et dépositaire jusqu'à la régularisation.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
Présentiel ou à distance

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, Paris — Présentiel, À distance — Classe virtuelle

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
• OPCO et plan de développement des compétences
• FAF et CFP
• France Travail
• Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF

Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 1 880 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 29/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr